

Image not found or type unknown



NOTIFICATION DE FIN DE BAIL

Par **CLO35**, le **27/03/2009** à **11:58**

Bonjour,
ma tante âgée de 85 ans se voit notifié la non reconduction de son bail et ceci après 34 ANS de locaton. Quels sont ses droits sachant que le propriétaire reprend le logement pour son compte. Je sais qu'il y a une protection pour les personnes âgées . Quelqu'un peut-il m'aider car la pauvre tatie est dans tous ses états